

Deux élus doutent de l'objectivité des prédictions de vent, qui appellent des tests sur le terrain

Nouvelle salve contre les éoliennes

« STÉPHANE SANCHEZ

Etudes » Le plan directeur éolien fribourgeois est-il entaché « d'un vice fondamental »? Les députés Antoinette de Weck (plr, Fribourg) et André Schoenenweid (le Centre, Fribourg) estiment que oui. Tous deux mettent en cause « l'impartialité des études et des mesures de vent » à la base de ce plan. Motif: un représentant du développeur Groupe E Greenwatt, en l'occurrence l'ex-directeur Jean-Michel Bonvin, siégeait au conseil d'administration du bureau d'études chargé d'évaluer le potentiel éolien de la Glâne Sud, le bureau KohleNusbaumer SA (KN). L'objectivité des données n'est pas garantie, estiment les deux élus dans une question au gouvernement.

L'Etat, y compris le Service de l'énergie, réserve la primauté de sa réponse au Grand Conseil. Mais le service en question exposait en mai 2017, dans son *Etude pour la définition des sites éoliens*, la manière dont les vitesses de vent ont été analysées. C'est Ennova qui a réalisé ce travail en 2016, sur mandat du canton.

Des calculs indicatifs

Dans cette étude, la société, qui n'était plus liée à aucun projet fribourgeois, note noir sur blanc qu'elle a utilisé « un certain nombre de données de vent réalisées dans le cadre de campagnes de mesures de vent sur le territoire cantonal ». Ces « jeux de données », examinés et filtrés, proviennent de sodars, de lidars, de pylône ou de mâts, bref, de relevés effectués aux quatre coins du canton, notamment au Châtelard, au Gibloux, à La Berra, à Remaufens ou au col de Belle Chaux. Ces données appartenaient à trois développeurs: Groupe E Greenwatt, Ennova et BKW.

Prises sur des périodes et des durées variables, elles ont été complétées par des mesures des stations de MétéoSuisse et des « données réanalysées de la Nasa issues de modèles » météorologiques. Des modèles de rugosité du terrain et de topographie ont aussi été intégrés à l'évaluation des sites – notamment le Massif du Gibloux, les Monts de Vuisternens, les Collines de la Sonnaz et les Côtes du Glaney.

Le bureau spécialisé a en outre comparé ses résultats à ceux de l'Atlas des vents de la Suisse, réalisé par Meteotest et publié par l'Office fédéral de l'énergie. Mais cette approche est perméable: l'Atlas intègre « des mesures accessibles au public (SwissMetNet, IMIS et réseaux des offices cantonaux), ainsi que des mesures de vent résultant de projets éoliens », indique Meteotest. Au reste, l'étude d'Ennova relativisait: le bureau estimait l'incertitude « à + ou -20% », de sorte que ses « résultats ne permettent pas aux porteurs des projets de se soustraire à des mesures in situ ». Groupe E Greenwatt a d'ailleurs annoncé la



Les prévisions indicatives doivent être confrontées à des tests in situ, relèvent des parties prenantes. Charly Rappo-archives

semaine passée que des mesures de vent seraient effectuées sur le terrain.

«Aucun intérêt» à tricher

Du côté de KN, on se défend de toute manipulation: « Nous n'avons aucun intérêt à exagérer les prévisions de vent. Nous nous discréditerions auprès de nos clients », réagit Oliver Kohle. Et le directeur d'ajouter que les prévisions établies par son bureau, notamment à Collonges, à Martigny, à Charrat et à Peuchapatte, se sont toutes révélées inférieures à la production réelle obtenue. « Et il y a toujours une vérification des données sur le terrain. C'est normal », relativise-t-il lui aussi.

Quant à Groupe E Greenwatt, il confirme avoir mis les données de vent récoltées jusqu'à fin 2015 à disposition du canton. Il confirme aussi avoir donné plusieurs mandats à KN de fin 2011 à fin 2015 pour divers projets. « KN a par exemple développé les parcs existants du Peuchapatte, de Rhonéole et de Valéole, ce qui prouve que les données avancées sont fiables et vérifiables. »

«Groupe E Greenwatt ne fera jamais modifier des données liées à ses projets éoliens»

Yves-Laurent Blanc

Par contre, le développeur dément toute manipulation. Il relève qu'en tant qu'actionnaire minoritaire (14%) de KN, il « ne peut en aucun cas intervenir dans les activités opérationnelles » de ce bureau. « Groupe E Greenwatt n'a jamais fait modifier et ne fera jamais modifier des données liées à ses projets éoliens », note son porte-parole Yves-Laurent Blanc. « La falsification de données à l'avantage de Groupe E Greenwatt pourrait laisser apparaître à terme un défaut de rentabilité. Or, en cas de production inférieure aux mesures, le risque serait entièrement assumé par l'investisseur, Groupe E Greenwatt, qui n'a de ce fait aucun intérêt à travailler avec des données erronées. »

«J'ai des doutes»

Antoinette de Weck maintient toutefois que KN est « une société écran de Groupe E Greenwatt, qui a intérêt à dire qu'il y a du vent ». Et d'évoquer l'Atlas des vents, dont les estimations ont été revues à la baisse en 2019. « Le Tribunal fédéral a dit qu'une expertise privée est en général favorable à la thèse de son commanditaire. J'ai des doutes sur les études que Greenwatt mènera à l'avenir sur le terrain. » Avec André Schoenenweid, la députée suggère donc au Conseil d'Etat de retirer « le dossier des parcs éoliens » à Groupe E Greenwatt – même si le développeur n'agit pas sur mandat. »

» L'Etude pour la définition des sites éoliens figure sur le site du Plan directeur cantonal (« documentation »).

Un nouveau site mis en service

Aérodrome de Payerne » La collaboration entre l'armée suisse et Ruag SA s'intensifie. Le groupe d'armement a en effet mis en service un nouveau site dans une halle de l'aérodrome de Payerne. Le but est d'assurer la maintenance des avions de combat F/A-18. Jusqu'à maintenant, les contrôles de grande envergure se faisaient en effet sur la base aérienne d'Emmen, selon Delphine Allemand, porte-parole de l'armée.

En plus des six collaborateurs de Ruag SA déjà installés à Payerne, douze nouveaux postes de travail ont été créés, communiquent l'entreprise d'armement et la Confédération, précisant que tous ces emplois ont été repourvus. Ces changements permettront à la base d'Emmen de se concentrer davantage sur le programme d'assainissement des F/A-18. » LMP

Deux offres pour Bellechasse

Extension » Le Service cantonal des bâtiments proposera prochainement une adjudication pour les travaux aux Etablissements pénitentiaires de Bellechasse, à Sugiez.

Le Service des bâtiments (SBat) du canton de Fribourg est en train d'examiner deux offres d'entreprises générales, l'une fribourgeoise et l'autre bernoise, dans le cadre du projet d'extension et de modernisation des Etablissements pénitentiaires de Bellechasse à Sugiez. Il devrait proposer prochainement une adjudication au Conseil d'Etat, après avoir obtenu le feu vert de la commission de bâtisse, annoncent les autorités cantonales dans leur réponse à la question des députés centristes Bertrand Morel (Lentigny) et Daniel Bürdel (Planfayon). Les deux élus interrogeaient le

gouvernement sur l'attribution des travaux dont la première phase est devisée à près de 28 millions de francs.

Le Conseil d'Etat indique que le SBat s'est intéressé dans un premier temps à une offre élaborée par une entreprise non fribourgeoise, mais qu'il a finalement renoncé à travailler avec elle en raison d'un montant d'honoraires qualifié de particulièrement élevé. Sans préciser les noms, les autorités cantonales affirment que les deux entreprises sollicitées sont reconnues pour leur savoir-faire. L'une est connue sur le plan national et l'autre sur le plan romand pour la conduite et le développement de projets ainsi que pour la réalisation de travaux en entreprise totale. Le canton tient à établir un contrat en entreprise totale. La forme de collaboration sera un contrat à « livre ouvert » avec un droit de

regard sur la liste des entreprises invitées à remplir une offre. Le gouvernement précise que le recours à des entreprises fribourgeoises sera privilégié pour les travaux de sous-traitance.

Selon le canton, ces différents éléments du contrat lui permettront de disposer d'une marge de manœuvre pour l'attribution des travaux. Il précise que le facteur de proximité sera pris en compte lors de l'établissement de la liste des entreprises sous-traitantes invitées à soumissionner et des adjudications. Le SBat a également exigé que les huit bureaux d'architectes et d'ingénieurs spécialisés, qui sont à l'origine du projet et dont sept sont établis sur le territoire fribourgeois, soient repris par l'entreprise totale pour la réalisation des travaux. » DELPHINE FRANCEY

Foire agricole et du vin bio en ligne

Moudon » La deuxième édition de la Foire agricole suisse bio Bio-Agri et le Salon du vin suisse bio Bio-Vino auront lieu, comme l'année précédente, de manière virtuelle, du 8 au 9 mai. Des conférences et discussions se dérouleront en direct de Moudon.

Aussi, comme nouveauté, le festival se déplacera sur 16 fermes et domaines agricoles afin de développer différentes thématiques. Ces événements pourront être suivis en direct sur le site internet de l'événement et sur LFM TV. Ils seront aussi disponibles sur la chaîne YouTube de l'événement après la manifestation. » CR